



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE



## AVIS PUBLIC

### VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

## TENUE DE LA VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de L'Érable que, conformément à l'Arrêté numéro 2020-058 daté du 17 août 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, la vente à l'enchère publique des immeubles pour lesquels il y a défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, aura lieu au centre administratif de la MRC de L'Érable situé au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, **le mercredi 30 septembre 2020 à 10 heures.**

La vente à l'enchère publique se tiendra conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (Chapitre C-27.1).

La liste à jour des immeubles qui seront vendus est disponible sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://www.erable.ca/mrc/services-de-la-mrc/ventes-pour-taxes>.

Donné à Plessisville, le 31 août 2020.

Myrabelle Chicoine, secrétaire-trésorière